

ULIS

Unité localisée pour l'inclusion scolaire

Une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) accueille, dans 2 groupes, 25 élèves présentant des troubles cognitifs.

Ils sont encadrés par une équipe constituée de deux enseignantes coordonnatrices et de deux Accompagnants d'élèves en situation de handicap (A.E.S.H) à mi-temps.

Organisation pédagogique

L'**emploi du temps** de chaque élève est **aménagé** pour répondre au mieux aux besoins particuliers définis dans le projet personnel de scolarisation (PPS).

Cet emploi du temps s'articule autour de plusieurs temps forts :

- Inclusion dans la classe de référence
- Regroupement sur le dispositif ULIS sous la responsabilité d'une coordonnatrice ou d'un professeur du collège

Selon les besoins, l'élève peut bénéficier de **suivis éducatifs spécifiques** au collège ou à l'extérieur par des professionnels partenaires (SESSAD, IME,..).

L'inclusion scolaire demeure un axe privilégié. Le dispositif ULIS s'appuie également sur divers projets pour donner du sens à certains apprentissages mais aussi pour développer des compétences socio- culturelles.

Exemples de projets

- Rencontre avec les pensionnaires de l'EHPAD : création de jeux de société
- Rencontre avec un poète dans le cadre de la « semaine de la poésie » ; projet mené à l'initiative du professeur documentaliste avec une classe de CM2 et une classe de 6^{ème}
- Projets sportifs : patinoire, piscine, escalade, ski de fond, VTT...

Parcours Avenir

Dans le cadre de l'orientation post 3^{ème}, des stages sont proposés aux élèves pour finaliser leur projet professionnel (stage en lycée, en milieu professionnel).

Validations

- Préparation au CFG (Certificat de Formation Générale)
- Préparation aux Attestations Scolaires de Sécurité Routière (ASSR1 et ASSR2)
- Préparation au PSC1 (Prévention et Secours Civique niveau 1)